



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°110 RENTRÉE 2015
accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17.

EDITO DU MAIRE

Au revoir Claude ...

Claude DEGASPERI, maire de notre commune de 1995 à 2014, nous a quittés au début de cet été.

En tant qu'élu local, j'ai côtoyé Claude pendant 19 ans.

Même si en 1995, je m'étais présenté contre lui pour la Mairie de St Joseph alors qu'il m'avait proposé de partir avec lui, nous avons géré ensemble la commune pendant ces 19 années avec un souci commun du bien faire pour les Rivéroises et les Rivérois.

Claude avait su utiliser notre complémentarité. J'étais un homme de dossier, c'était un homme de terrain. Il m'a tout appris sur le relationnel entre l'élu et ses administrés, entre l'élu communal et le Conseil Départemental, la Région, les Parlementaires et les services de l'Etat. Je lui donnais quelques conseils au plan juridique que souvent il mettait de côté ...

« On verra » me disait-il « Si ça se passe mal, je compte sur toi ».

C'est son souci du consensus et des efforts qu'il déployait pour convaincre tout le monde qui a permis à la communauté de communes Chartreuse-Guiers qu'il présidait de prendre son élan et à la communauté de communes Cœur de Chartreuse (fusion des 3 communautés de communes cœur du Parc) dont il a été le premier Président de voir le jour. Claude était un rassembleur, une personne très attachante connue de tous. Une personne si attachante qu'il est devenu (avec son épouse Suzanne) un ami très proche qui m'a fait partager ses passions.



Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3 P4 P6
Les Associations	P4 P5
En Chartreuse et aux alentours	P6 P7
Mémento	P8

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage : 550 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie DANZI Voiron.

Sa passion du « bon manger », lors de nos escapades hors de France, la première étape obligatoire était le marché local où Claude se lançait alors dans une comparaison, avec le marché de Voiron, du prix des giroles, des tomates, des oignons ou du raisin.

Sa passion pour la peinture, les peintres de la Renaissance italienne, mais aussi quelques peintres contemporains amis.

Sa passion pour la musique, par exemple sa connaissance note par note des différents mouvements du concerto pour clarinette de Mozart.

J'ai perdu un ami très cher et le territoire de Chartreuse a perdu en cet homme de conviction un de ses plus ardents défenseurs.

Votre Maire,
Gérard ARBOR

MUTUALISATION AGENCE POSTALE ET MAIRIE

A compter du **5 octobre 2015** l'Agence Postale Communale sera mutualisée avec le secrétariat de la mairie, dans les locaux de la mairie.

Pour mener à bien ce transfert, des travaux d'aménagement sont nécessaires, c'est pourquoi l'Agence Postale et la Mairie seront **fermées du mercredi 30 septembre à 12h au lundi 5 octobre à 16h**.

Seul le service de distribution des lettres recommandées et des colis sera maintenu, pendant cette période, après appel téléphonique au 04-76-55-21-69.

A noter les nouveaux horaires à partir du **5 octobre 2015**, identiques pour la poste et la mairie toute la semaine sauf le samedi.

	LA POSTE	LA MAIRIE
Lundi	16h-19h	16h-19h
Mardi	8h30-11h30	8h30-11h30
Mercredi	8h30-11h30	8h30-11h30
Jeudi	14h-17h	14h-17h
vendredi	8h30-11h30	8h30-11h30
Samedi	8h30-11h30	FERMÉ

CANTINE ET PERISCOLAIRE

Mardi 1er septembre a eu lieu la rentrée des enfants de l'école.

Après le changement sur les rythmes scolaires intervenu l'an dernier, les parents ont vu une nouvelle organisation se mettre en place, portant sur l'inscription des enfants à la cantine et à la périscolaire du soir.

Dans un souci d'amélioration constant des services, les inscriptions et les paiements se font désormais en ligne par l'intermédiaire du portail « Complice ».

Les associations AFR cantine et le Sac à Jouets étant partie prenante de cette nouvelle organisation.

Cette mise en place facilite les inscriptions tant pour les parents que pour les organisateurs et permet de gagner du temps dans la préparation des listings enfants.

Il est à noter cependant qu'une certaine disci-

pline s'impose...

Pour rappel, voici les modalités à suivre ; pour pouvoir accéder au site « Complice », vous devez :

- remplir une fiche d'inscription
- régler l'adhésion aux associations, adhésion annuelle et par famille (24 Euros si vous n'utilisez que la cantine, 30 Euros si vous n'utilisez que la périscolaire et 50 Euros si vous utilisez la cantine et la périscolaire)
- à l'issue de ces formalités, vous recevez un code vous permettant d'accéder au site « Complice ».
- déposer de l'argent sur le porte monnaie électronique
- inscrire les enfants

Attention cependant aux dates de blocage des inscriptions.

Exemple : pour une inscription à la cantine pour la semaine du 14 septembre, vous devez impérativement vous inscrire avant le jeudi 10 septembre à 9 heures le matin.

Pour une inscription à la périscolaire pour la semaine du 14 septembre, vous devez impérativement vous inscrire avant le dimanche 12 septembre à 22 heures.

Bien entendu, les inscriptions peuvent toujours se faire à l'année, au trimestre ou au mois.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Madame PAGNIEZ (04 76 55 12 01) pour la cantine ou Madame GUIJARRO pour la Périscolaire (04 76 55 25 87).

ELECTIONS REGIONALES DÉCEMBRE 2015

En raison du report de la date des élections régionales (prévue en mars 2015) au dimanche 6 décembre 2015 pour le premier tour et au dimanche 13 décembre 2015 pour le second tour, la révision des listes électorales est modifiée.

En effet, toutes les demandes d'inscription déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération afin d'établir une liste électorale récente et permettre une représentativité au plus près du terrain pour ces élections.

Toutes les demandes déposées à compter du 1^{er} octobre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2015 prendront effet sur la liste électorale définitive établie au 1^{er} mars 2016.

**RENTREE SCOLAIRE
DE NOTRE ÉCOLE COMMUNALE**



C'est sous une météo automnale que le mardi 1er septembre l'école de St Joseph de Rivière a ouvert ses portes après avoir fait peu neuve pendant l'été.

En effet, des travaux d'entretien tels que peinture anti-dérapante sur les coursives, remplacement de lampadaires, réparation de sanitaires et carrelages ont été effectués, de même que la « révision annuelle » des salles de classe.

L'effectif de 169 enfants (pour 116 familles), inchangé par rapport à celui annoncé en juin, permet de conserver le même nombre de classes que l'an dernier. 66 élèves en maternelle, 103 en élémentaire sont encadrés par une équipe de 9 enseignants : Mr FEBVAY, directeur, Mmes DIDIER, FEBVAY, JARNIAT, MORAND, SALMON ainsi que Mmes BERARDOZZI, LATINIER et PANEI qui sont à temps partiel.

Bonne année scolaire aux petits et grands !

EFFECTIFS

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	27	20	20	19	26	19	19
TOTAL MATERNELLE				TOTAL PRIMAIRE			
66				103			
TOTAL ECOLE : 169 enfants, soit 116 familles							

DISTRIBUTION

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
16	11	7	16	19	21	25

CLASSES

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
19/7	20/6	14/8	12/10	9/15	11/13	6/19
26	26	22	22	24	24	25

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque, un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux consulter, lire et emprunter des documents, albums, romans, bandes dessinées, documentaires,

La bibliothèque est ouverte :

Le mardi de 16h à 18h30

Le mercredi de 15h à 18h

le samedi de 9h à 12h

Habitant de la commune ou pas, l'adhésion à la bibliothèque est annuelle et de 15€ pour les familles et 10€ pour les personnes seules. J'emprunte 3 livres pour 3 semaines (renouvelable sauf demande d'un autre lecteur)

Mais la bibliothèque c'est aussi un lieu où je peux consulter, lire sans pour cela être adhérent !

Dès la fin septembre et ce tout au long de l'année scolaire, l'équipe accueillera les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire pour le prêt de livres, des lectures à voix haute et des animations diverses ainsi que les enfants de la crèche, halte-garderie pour découvrir les livres et écouter des his-

toires.

En attendant la rentrée littéraire, n'hésitez pas à nous faire part de vos coups de cœur ! Venez découvrir nos nouveautés de la rentrée 2015 !

Des romans adultes :

Pandémia, Franck Thlliez

Gaston et Gontrand, Philippe Bouvard

Le secret de la manufacture de chaussettes inusables, Annie Barrows

La fille du train, Paula Hawkins

Des romans jeunes :

Un ours dans la bergerie, Quitterie Simon

L'incroyable journal de Monsieur Cochon, Emer Stamp

Teddy n'a qu'un œil, Yann Rambaud

La vie de l'unique, étonnante, spectaculaire, miraculeuse Lara Schmitt, Finn-ole Heinrich

Mais aussi des documentaires, des bandes dessinées, des mangas et des albums, imagiers, livres cartonnés pour les tout-petits !

SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles organise son 3ème pucier **le dimanche 11 octobre 2015**.

Il se déroulera à la Salle d'Animation Rurale, une partie en intérieur et une autre en extérieur, à l'arrière de la salle.

A cette occasion, nous renouvelons aussi la vente d'un plat à emporter « diots/crozets » à 15 € les deux parts.

Pour toute information ou inscription, vous pouvez contacter Maryline BERTHET-PILON au 06-84-58-16-00 ou nous écrire à l'adresse mail : contact.sou.stjoseph@free.fr

FAMILLES RURALES

Les activités sportives proposées par l'association font leur rentrée et les cours reprennent pour :

Le STEP : le mercredi à la salle du Foyer de vie de 18h30 à 19h30, coût annuel 105€.

La GYMNASTIQUE : le mercredi à la salle d'évolution du groupe scolaire de 20h30 à 21h30, coût annuel 85€.

Le YOGA : à la salle d'évolution du groupe scolaire le mardi de 19h30 à 20h30 ou le vendredi de 18h à 19h, coût trimestriel à voir avec le professeur

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire

pour suivre ces activités : 24€.

Inscription lors des premiers cours de chaque discipline.

Renseignements au 04 76 55 17 74 ou par mail : mich@yahoo.fr

JOURNÉE "POULET BASQUAISE"

Cette année les membres de Familles Rurales vous proposent, **le dimanche 22 novembre 2015**, "UN POULET BASQUAISE" à déguster sur place ou à emporter (en remplacement de leurs traditionnelles moules-frites) Pensez à retenir cette date dès à présent.

La vente se fera uniquement sur réservation pour les repas et les parts à emporter.

L'AFR vous espère nombreux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle aura lieu le vendredi 04 décembre 2015 à la salle des fêtes et se terminera par un buffet et un moment convivial autour des photos prises lors des nombreux voyages organisés par l'AFR.

CLUB TRICOT

Le club a repris ses activités, le vendredi après midi de 14h à 17h à la salle des associations.

Bienvenue à toute personne intéressée.

ASSOCIATION SPORTIVE RIVIÉROISE



TOUS ENSEMBLE POUR UNE SAISON PROMETTEUSE.

L'association sportive riviéroise (ASR) a repris cette nouvelle saison de football avec une certaine sérénité. En effet, en plus de conserver la totalité de son effectif de licenciés, neuf recrues estivales sont venues épauler les deux équipes seniors du club, formant ainsi un groupe de 45 licenciés.

Continuant sur la bonne ambiance et sur le dynamisme de la revalorisation du complexe sportif, l'équipe de dirigeants s'est restructurée. Gérard GARON nouveau président du club prend naturellement cette fonction étant donné son implication depuis plus de trente ans à l'ASR, et c'est Sébastien BOFFETTI (secondé par John ROUX) qui devient le coach de l'équipe première.

Leur ambition est de voir l'équipe fanion jouer un des premiers rôles en seconde division.

L'équipe réserve bénéficie également d'un nouvel entraîneur Jacky GAUDE. Avec son fidèle bras droit, Steve LAPIERRE, ils auront à cœur de maintenir les réservistes en pleine forme en évoluant en quatrième division.

La famille riviéroise sera heureuse de vous accueillir le dimanche aux abords du stade afin que tous ensemble nous portions haut et fort les couleurs de notre commune et elle vous donne rendez-vous le dimanche 4 octobre pour le derby incontournable contre MIRIBEL.

Allez les rouges et noirs !!

Des maillots adultes ainsi que des survêtements du club sont en vente au prix de 25 € pour les premiers et 60€ pour les seconds. Pour commander, il suffit de passer sur place un jour de match.



ASSOCIATION AIR ET TEMPS

Saint-Joseph-de-Rivière est une commune riche en patrimoine naturel et culturel, un héritage de vieilles pierres, de chemins parfois oubliés, de flore et de faune souvent méconnues. C'est une chance pour notre joli coin de Chartreuse, notre commune et son avenir.

Si vous avez la volonté de préserver, de mettre en valeur ou de redécouvrir ce patrimoine, nous vous invitons à prendre contact avec notre association "air et temps", en nous envoyant un message à airrettemps@orange.fr, nous serons heureux de vous compter parmi nos membres.

UNRPA - CLUB DES ÉTANGS

Le club des Etangs a repris ses activités.

Le mercredi après-midi : belote et les 1er et 3eme jeudi du mois : scrabble.

Nous organisons le concours de belote en souvenir de Bruno FRANCILLON le **samedi 17 octobre à 14h** à la salle d'animation rurale.

Le voyage en Ardèche n'aura pas lieu car le nombre de participants est insuffisant.

Pour tout renseignement appeler le 06-31-80-58-98.

COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le **vendredi 27 novembre à 20h30** à la salle des associations.

Le 6 septembre, le BOL D'AIR s'est déroulé sous le soleil avec 27 motos parties pour un tour en Chartreuse. Aucun pépin ! La plupart des motards se sont retrouvés autour d'un repas pour parler "moto". A l'année prochaine !

Le feu d'artifice puis le bal n'ont pas vu le monde attendu pour pareille fête. Ceci est fort dommage, car le manque de participants finira par faire baisser les crédits alloués au feu d'artifice qui baissera en qualité.

Certains diront que c'est la présence des gens du voyage qui a freiné les bonnes volontés, mais il existe bel et bien une baisse de la fréquentation des Riviérois à leurs fêtes de village.



CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

CAFÉ COMPOST



Mercredi 7 octobre : Un café Lombri, ça vous tente ?

Autour d'un sirop, d'un café ou d'un thé, échangez conseils et bons plans pour découvrir la pratique du lombricompostage... le **mercredi 7 octobre** de 18h-20h à la salle 6, 6 rue Hector Berlioz dans le centre de Grenoble.

Ce moment animé par l'Association Brin d'Grelinette se veut convivial et a pour but d'échanger vos pratiques entre anciens et nouveaux pratiquants, d'obtenir des conseils, des vers et du thé de lombric!

Vous découvrirez la première carte interactive de donneurs de vers en Isère, comment et où vous procurer un lombricomposteur, mais aussi des réponses à vos questions pratiques :

- quelle différence entre un lombricompost et

un compost ?

- peut-on fabriquer soi-même un lombricompost ?

- quelles solutions quand je pars en vacances?...Des personnes qui lombricompostent depuis longtemps apporteront leurs témoignages et leurs expériences en la matière N'hésitez pas à apporter vos vers, votre thé de lombric et vos ami(e)s ! Entrée libre et gratuite...

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



Du 21 au 29 novembre prochain, se déroulera l'édition 2015 de la

Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD).

Cet évènement d'envergure européenne, soutenu notamment par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de

l'Energie), se déclinera cette année au niveau local, sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, et donc près de chez vous !

L'objectif de cette semaine est de sensibiliser la population à la nécessité de réduire sa production de déchets aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, qu'en faisant ses achats ou même en bricolant.

Le mot d'ordre est la **prévention** car le **meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

Recycler, réutiliser, échanger, réparer, transformer, autant de termes que petits et grands vont apprendre à apprivoiser au travers d'animations et d'ateliers divers et variés dont vous recevrez prochainement le programme. Néanmoins, si des particuliers, des associations, des communes ou même des artisans souhaitent se joindre au projet et réaliser eux-mêmes une action de prévention, ils sont les bienvenus !

N'hésitez donc pas à en parler autour de vous et à transmettre l'information de toute initiative locale à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

**MAISON DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
DES PAYS VOIRONNAIS
ET SUD GRÉSIVAUDAN**

Maison
de l'Emploi

Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

Elargir ou consolider ses compétences, s'informer sur les possibilités d'évolution professionnelle, de changement de métier ? Aujourd'hui s'adapter à de nouvelles situations est devenu une nécessité pour la plupart des salariés pour se maintenir dans l'emploi. L'accès à l'information et à la formation sont donc devenus incontournables. Mais il n'est pas toujours simple de s'y retrouver parmi les différents dispositifs et offres de formations. Afin de vous accompagner dans votre recherche, la Maison de l'Emploi du Pays voironnais et du Sud Grésivaudan organise les Rencontres de l'évolution professionnelle le **vendredi 9 octobre** à la salle des fêtes de Voiron.

Au programme :

* 14h00 : une information collective menée par des experts de la formation des salariés et des demandeurs d'emploi, vous permettra d'en savoir plus sur l'ensemble des dispositifs et notamment sur le nouveau Compte Personnel de Formation.

* à partir de 15h00, vous aurez la possibilité de rencontrer des professionnels de la formation lors d'entretiens individuels.

Temps fort :

* 18h00 : Remise des Trophées de l'évolution professionnelle qui récompensent des parcours professionnels réussis ainsi que des initiatives d'entreprises destinées à favoriser l'évolution et le développement des compétences de leurs salariés.

La personne référente de l'action est Anne-Marie FISCHER0-

Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
40 rue Mainssieux - BP 363 - 38511 Voiron
cedex
Tél. : 04 76 93 17 18 - Fax : 04 76 93 17 72

Les Rencontres
de l'évolution
professionnelle
auront lieu le 9
octobre 2015

**GROUPEMENT DÉFENSE SANITAIRE
GDS**



La FRGDS Rhône Alpes (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) s'est engagée, avec la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) à mettre en place un plan de lutte contre une des principales maladies des abeilles : la varroose. Pour ce faire il est nécessaire d'avoir une parfaite connaissance de tous les ruchers.

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruches est invitée à déclarer sa ou ses ruches.

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...).

Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS (Groupement de Défense Sanitaire), 40 Avenue Marcelin Berthelot, 38033 Grenoble Cedex 2.

Merci pour les abeilles !

MAIRIE**HORAIRES****JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2015****Ouverture de l'accueil public :**

le lundi de 16h00 à 19h00,
le mercredi de 9h00 à 12h00,
le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Tél : 04 76 55 21 69

- M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme, tient sa permanence le mercredi de 18h00 à 19h00,
- M. le Maire vous accueille sur rendez vous le lundi entre 17h et 19h.

A PARTIR DU 5 OCTOBRE 2015

Lire article page 2

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37

mail : bib.saintjo@orange.fr

Horaires :

Le mardi de 16h00 à 18h30.

Le mercredi de 15h00 à 18h00.

Le samedi de 9h00 à 12h00.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Bureau de poste et gestion de la location des salles communales.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2015

* lundi de 16h00 à 19h00,

* mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00

* jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30.

A PARTIR DU 5 OCTOBRE 2015

Lire article page 2

RÉSEAU TRANSISÈRE

Afin d'être informé en temps réel des perturbations sur le réseau de transports en commun, vous pouvez vous inscrire auprès de Transisère, sur le lien suivant :

http://www.transisere.fr/presentation/index.asp?rub_code=91

**PERI-SCOLAIRE
LE SAC A JOUETS**

Directeur : Gwénaél BOUVIER.

Téléphone : 04.76.37.14.23.

mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

**CRÈCHE HALTE-GARDERIE
LE SAC A JOUETS**

Directrice : Sophie PUGET.

Téléphone : 04.76.55.28.79

mail : crechesacajouets@orange.fr

Horaires :

du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

RAPPEL DE BON VOISINAGE

Par arrêté municipal, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est règlementée.

Les travaux de bricolage ou jardinage ne peuvent être réalisés que pendant les plages horaires suivantes :

1- les jours ouvrables :

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

2- les samedis :

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

3- les dimanches et jours fériés :

de 10h00 à 12h00.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE CHARTREUSE**

Téléphone : 04.76.66.81.74.

Fax : 04.76.66.13.65

mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique :

de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h00.

Ouverture au public :

Le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchetterie.

Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.

Jeudi : de 10h00 à 18h00.

Vendredi : de 14h00 à 18h00.

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Ramassage des ordures ménagères.

Sur la commune la tournée s'effectue le lundi et le jeudi.